

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 MAI 2011 : 20H30**

**Présents** : DUQUEROIE J., GAUTHIER J.C., HAUTION G., AUBINEAU F., PINGAULT G., MORISSET J.Y, BALLEST H., MASSONNIERE C., BOIREAU D., COGNAC M., PUISSESSEAU F.  
**Secrétaire de séance** : Fabienne PUISSESSEAU

- Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide l'adhésion de la commune à la charte régionale pour la réduction des pesticides « Terre Saine » Poitou-Charentes, votre commune sans pesticides, pour protéger la santé, les ressources naturelles et la biodiversité.

- Une subvention de 200,00 € est attribuée à l'Association « Les Vallées Lizantaises ».

- Le devis des Ets PINAUD de Sauzé-Vaussais, d'un montant de 9 664,34 € TTC, concernant les plaques et numéros de rues ainsi que le remplacement et la mise à jour des panneaux de signalisation est accepté. Si tout se passe bien, la livraison devrait avoir lieu fin juin.

- Un appel d'offres a été lancé auprès d'entreprises locales pour des travaux de voirie : route du Bois Trainard, abaissement de trottoir et chemin des champs Bourliauds.

- L'utilisation d'un nouveau fioul devenant obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> novembre, le Conseil Municipal décide l'achat d'une nouvelle cuve. Le devis de C.P.A. pour une cuve de 1000L double enveloppe, volucompteur avec filtration d'un montant de 795,00 € H.T. est accepté.

- Dans le cadre de la rénovation de la fontaine Sellier et de l'Aire de Loisirs, il a été décidé de refaire l'éclairage de l'aire de loisirs. Le devis de la Sorégies d'un montant 9 467,02 € H.T. avec une subvention du SIEEDV de 20% soit 1 893,27 € est accepté. Le montant des travaux, subvention déduite est de 7 573,75 € H.T.

- Après étude des offres concernant les audits énergétiques, acoustiques, accessibilité et gros entretien comprenant un bilan structure avant la rénovation de la salle des fêtes et du bâtiment communal à usage locatif, la proposition de la Société SOCOTEC est acceptée sous réserve d'une rencontre sur place avec les élus, certains points restants à éclaircir.

- Le Conseil Municipal décide de changer l'éclairage dans la salle du Conseil et le couloir de la Mairie afin de faire des économies d'énergie. Mr Hervé BALLEST est chargé d'étudier diverses possibilités.

- Les personnes désirant investir dans des économies d'énergie, en isolant leur maison, peuvent bénéficier d'aide de l'ANAH et de Habiter mieux, sous conditions de ressources. Renseignements à la Mairie.

- Le Conseil Municipal vote une motion demandant le maintien du cabinet de radiologie du site de l'Orégon à Civray.

- En raison de risque d'éboulement, le Conseil Municipal décide d'interdire l'accès de la décharge de la Manière à tous les véhicules, le passage piéton sera conservé. Mr le Maire est chargé de prendre un arrêté dans ce sens. Il est rappelé que la décharge de la Galardrie est uniquement réservée aux gravois, à la terre, aux végétaux et aux pierres.

- Les travaux d'implantation des éoliennes sur la commune de Lizant, Saint-Gaudent, Saint-Macoux et Voulême qui devaient démarrer vers la mi 2011, ne débiteront qu'en automne. Ces contretemps sont liés à des problèmes de terrain nécessitant une définition spécifique des renforcements du sous-sol et des fondations à mettre en place.

- Des dépliants « Le Pacte pour l'Emploi des Jeunes » grande cause régionale 2011 seront bientôt disponibles à la Mairie.